



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE : Communauté de communes du Créonnais (siège 39 Bld Victor Hugo 33670 CREON))
2. POUVOIR ADJUDICATEUR DU MARCHÉ : Madame la Présidente de la Communauté de communes.
3. OBJET DE LA CONSULTATION : Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une aire de sport de plein air en gazon synthétique écologique
 - Missions : *VISA. DET.AOR*
4. PROCEDURE DE PASSATION : **PROCEDURE ADAPTEE**
5. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES ET D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : CANDIDATURES : cf règlement de consultation

OFFRES :

- 60% : Prix
- 40% : Valeur technique : note méthodologique mentionnant cf règlement de consultation ;
 - ✓ Les compétences, titre, qualifications et références requis pour le prestataire du marché,
 - ✓ Méthodologie d'intervention et ses modalités d'accompagnement de la communauté de communes,
 - ✓ Les délais (contrainte de la Communauté de communes : les travaux se dérouleront du 18 mars 2019 au 14 juin 2019)

6. VISITE DU SITE OBLIGATOIRE
7. DEPOT DE LA REPONSE : Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Créonnais, 39 bld Victor Hugo 33670 CREON – sur site demat-ampa.fr
8. DELAI MINIMUM DE VALIDITE DES OFFRES : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
9. MODALITES DE PAIEMENT : règlement par mandat administratif en 30 jours.
10. INSTANCE CHARGEE DES PROCEDURES ET RECOURS : Tribunal administratif de BORDEAUX.
11. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : **vendredi 15 février 2019 – 12H**
12. DATE D'ENVOI DE LA PUBLICATION : **vendredi 18 janvier 2019**

Dossier téléchargeable sur le site : demat-ampa.fr ou sur le site de la CCC : www.cc-creonnais.fr